

CURRICULUM MASTER
COMITE DU PROGRAMME MASTER

Secrétariat : Nathalie Carrieu
CMU – rue Michel-Servet 1 / CH-1211 Genève 4
E-mail : nathalie.carrieu@unige.ch

Genève, le 20 septembre 2021

PV n° 245/GS/nc

A. Andres, F. Assal, M.-C. Audedat, N. Bajwa, J. Barbe, S. Béné, M. Besson, K. Blondon, C. Borel, S. Bouillaguet, B. Broers, C. Calvo, S. Carballo, B. Cerutti, M. Chanson, A. Chmiel, P. Dallenbach, E.-C. Dufeil, M. Epiney, M. Escher, J.-F. Etter, T. Fassier, L. Fivaz, T. Fracasso, N. Gagliardo, A. Galetto, A. Gamulin, F. Geoffroy, S. Grabherr, O. Groscurin, I. Guessous, N. Guinand, Fr. Herrmann, Ph. Huguelet, J.-P. Humair, S. Hurst, R. Isabella Valenzi, Ch. Jonescu Cuypers, N. Junod, G. Kaya, L. Lacroix, F. Lador, E. Laffitte, B. Landis, T. McKee, P. Meche, A. Megevand, A. Merglen, S. Momjian, M. Nendaz, S. Pautex, A. Platon, A. Poletti, A. Rieder, G. Savoldelli, E. Schiffer, J. Serratrice, N. Siegenthaler, J. Sommer, H. Steffen, V. Stuebi, V. Trombert, N. Vincent, M. Vuilleumier, A. Wenger.

Comité du programme Master

Procès-verbal de la séance du vendredi 17 septembre 2021, 12h 30 – 13h 45

Présents-es :

A. Andres, F. Assal, N. Bajwa, J. Barbe, B. Beuland, C. Borel, C. Calvo, S. Carballo, A. Chmiel, P. Dallenbach, E.-C. Dufeuil, M. Escher, N. Gagliardo, N. Guinand, P. Huguelet, N. Junod, G. Kaya, L. Lacroix, F. Lador, M. E. Machado G., P. Meche, A. Merglen, S. Momjian, L. Montaquilla, S. Pautex, A. Platon, G. Savoldelli, C. Seilaz, J. Serratrice, V. Trombert, A. Wenger.

Avec la participation des secrétaires d'enseignement du programme Master

Adoption du PV de la réunion du 18 juin 2021

Le procès-verbal est adopté sans modification.

Bilan et perspective pour l'année académique 2021-2022

La présentation complète du Pr Savoldelli est jointe au procès-verbal.

Le Pr Savoldelli souhaite la bienvenue aux secrétaires d'enseignement invitées pour l'occasion ainsi qu'au nouveau membre du comité Master

- Départ à la retraite du Pr Gabriel Gold (responsable UIDC)
- Nouveau membre : Pr Idris Guessous, nouveau responsable de l'UIDC.

La liste des membres du comité mise à jour sera présentée pour validation, au prochain Collège des Professeurs.

COVID 19 : adaptation de l'enseignement

Le Pr Savoldelli remercie tous les responsables d'AMC, les différents secrétariats, les membres de l'UDREM et l'équipe des techno-pédagogues pour l'implication et le travail fourni durant toute l'année académique 2020-2021.

Les directives facultaires restent évolutives et sont disponibles sur le site de la Faculté :

<https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/covid-19-informations-relatives-a-lenseignement/>

Un document de type foire aux questions est également disponible sur le site de l'UNIGE :

https://www.unige.ch/coronavirus/files/5116/3162/1518/FAQ_UNIGE_Rentree2021_210914.pdf

- La rentrée 2021 prévoit un enseignement en présentiel, tant pour l'UIDC que pour les AMC.
- Les stages à l'étranger sont autorisés avec prudence de par l'évolution rapide de la situation.
- Pour les AMC de Chirurgie et de Médecine Interne, le stage à Besançon pourra être réorganisé.

Ajustement du curriculum Master

UIDC

- Diminution de la durée de l'UIDC à 10 semaines, mise en place depuis la volée Master 2019.
- Introduction d'une formation par improvisation théâtrale, cours en demi-volée sur le thème « harcèlement et sexisme en milieu clinique »
- Utilisation du GPS pour une auto-déclaration des présences par les étudiant-es aux activités en petits groupes (ARC, vignettes, séminaires CC/DC). Disparition du « cahier des présences » avec signatures des enseignant-es et mise en place de contrôles aléatoires.

AMC 1

- Implémentation des ajustements proposés fin 2019 concernant l'organisation, le contenu et les articulations respectives des AMC MI et MPR et stages en cabinet organisés par l'uMFE. La responsable du groupe de travail est la Pre J. Sommer.

AMC 2

- IP2 : intégration d'un E-Learning (5 sessions) sur les compétences IP, les outils TeamSTEPPS® et les liens entre Interprofessionnalité & Facteurs humains.
- AMC UMI: renforcement de l'enseignement compétences ACLS par un atelier de 2h organisé au CIS.

Examens des AMC 2

- L'examen oral de Neurologie-neurochirurgie va être déplacé à la fin de chaque rotation d'AMC.
- Les sessions de l'examen oral de MLE seront dédoublées pendant la période des examens AMC2.

USIT 2

- Mise en place de l'USIT 2 en mai-juin 2022, pour la volée d'étudiant-es Master 2019.
- Les responsables de la coordination de l'USIT 1 et l'USIT 2 sont la Dre N. Bajwa et le Pr J. Serratrice. La responsable de l'UPEF est la Dre V. Trombert.
- Création d'un groupe de travail en cours avec pour mandat de définir les contenus, les activités et les formats d'enseignement de l'unité. L'UPEF sera intégrée dans l'USIT 2

Mémoire de Master

Proposition acceptée de créer une 3^{ème} catégorie de prix. Le budget a été validé par le BUCE le 15 juin 2020. Son implémentation a été réalisée en 2021.

Catégories de prix :

1. Prix du meilleur mémoire, mention recherche fondamentale
2. Prix du meilleur mémoire, mention recherche clinique
3. Prix du meilleur mémoire, mention sciences humaines, enseignement ou innovation

Année de stages, 3^{ème} année Master

Le remaniement du calendrier des examens Master, AMC de 2^{ème} section a permis d'anticiper le début de l'année M3. La planification des 10 mois de stages peut se faire sur une période de 11 mois, avec un début de stage possible au 1^{er} juin de chaque année. (Début officiel de l'année, le 1^{er} juillet de l'année en cours).

Mise en place d'une nouvelle feuille d'évaluation de stage commune à l'UNIGE, l'UNIL et l'UNIFR, basée sur PROFILES. Son intégration dans GPS est en cours.

Groupe de suivi et de soutien à l'apprentissage

Mise en route du groupe de suivi et de soutien à l'apprentissage, très sollicité durant la période « COVID ».

Pour rappel, l'objectif principal de ce groupe est de détecter et d'aider les étudiant-es en difficulté dans l'acquisition des compétences cliniques.

Adresse mail : soutien-apprentissage-facmed@unige.ch

Outil AMBOSS

Pour la troisième année consécutive, la Faculté de médecine et la Bibliothèque de l'Université se sont associées pour offrir aux étudiant-es de 3^{ème} Master, un accès intégral à la plateforme d'auto-évaluation et d'apprentissage AMBOSS.

Suite aux adaptations de l'enseignement dans le contexte COVID et sur décision du BUCE, l'offre a été étendue aux étudiant-es de 2^{ème} Master.

Cette année, l'offre est reconduite pour les étudiant-es de 2MA et 3 MA.

e-Portfolio GPS

L'outil a été implémenté dans les AMC depuis fin 2019.

Une réflexion est en cours sur le stockage des données qui devrait se faire sur un serveur à l'UNIGE et non chez Réalliance (développeur de l'outil).

Année pilote pour l'utilisation du GPS durant les stages de 3MA avec l'intégration de la feuille d'évaluation.

LOOP

Learning Opportunities, Objectives and Outcomes est un outil de curriculum mapping qui permet de montrer ce qui est offert durant le curriculum de formation.

La plateforme est maintenant disponible, page de connexion :

<https://loop-unige.charite.de/zend/index.php>

Une page web « outils pour l'enseignement » dédiée à LOOP a été créée :

<https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/outils-pour-enseignants/profiles/loop-learning-opportunities-objectives-and-outcomes-platform/>

L'outil permet de visualiser toutes les activités d'apprentissage avec chaque objectif, mis en lien avec les trois groupes d'éléments du référentiel PROFILES (GO, EPAs, SSPs) ainsi que les termes MeSH. Il permet la visualisation du curriculum, des recherches ciblées d'information par l'utilisation de filtres et des analyses (couverture des EPAs et SSPs, progression du niveau de compétence, discipline médicale ou science médicale de base, etc..)

Concernant la mise à jour de la plateforme : le Pr Savoldelli rappelle qu'en cette période de mise à jour des cahiers d'enseignement, il est important de transmettre toute modification, suppression ou ajout d'une activité et/ou de ses objectifs à la Dre Aviva Chmiel Aviva.SugarChmiel@unige.ch

CAS pour les formateurs-trices dans le domaine des sciences de la santé

(Pre N. Junod)

Présentation des objectifs de la formation par la nouvelle directrice du CAS, la Pre Noëlle Junod.

Objectifs :

- développer des compétences dans le domaine de la pédagogie en sciences de la santé, que ce soit en enseignement structuré ou en contexte clinique/professionnel.
- comprendre, analyser et mettre en pratique les différentes modalités d'enseignement et d'évaluation et les adapter à sa pratique
- comprendre, connaître et appliquer les principes d'une pratique collaborative: collaboration interprofessionnelle, leadership et travail en équipe, coopération patient-e-partenaire
- créer une communauté de pratique

La formation s'adresse à tout-e professionnel-le de santé qui enseigne ou encadre des étudiant-es en contexte clinique, professionnel ou formel.

Le CAS donne droit à 12 crédits ECTS, il comprend 5 modules et un travail de fin d'études. Un module correspond à 2 crédits ECTS, chaque module est validé indépendamment par une évaluation, possibilité de participer à un ou plusieurs modules.

Deux candidatures par année peuvent être financées par le Décanat.

Le délai d'inscription est fixé au 30 novembre 2021.

Pour toutes informations supplémentaires, les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de cas-formateur-sante@unige.ch ou consulter le site internet :

<https://www.unige.ch/formcont/cours/formateursante>

Présentation de la Pr Junod, en annexe du procès-verbal.

Bilan des séminaires de rattrapage ORL chez les superviseurs en cabinet

(Dre A. Rieder, Mme E. Dufeil)

Rappel du contexte :

Pour des raisons sanitaires, les séminaires pratiques de l'examen clinique ORL ont dû être annulé. Après discussion au sein du groupe de travail de l'AMC ORL et des différentes commissions facultaires, les responsables de l'AMC ont décidé de maintenir l'examen oral sanctionnel.

Pour les responsables, l'examen devait être une opportunité, pour les étudiant-es, de recevoir un feed-back sur les gestes accomplis avec une notation indulgente et bienveillante.

Dans un contexte anxiogène et des étudiant-es très stressé-es, les délégué-es ont rappelé l'importance de pouvoir rassurer la volée.

Lors d'une séance du comité Master, la Dre A. Rieder a proposé que les étudiant-es puissent contacter leur superviseur de stage (2BA) dans le but d'organiser des séances de coaching pour la pratique de cet examen clinique de base.

En étroite collaboration avec le Pr Landis, la Dr Rieder a contacté les superviseurs pour les informer sur les objectifs attendus.

Le séminaire a été très apprécié tant par les étudiant-es que par les superviseurs. Les évaluations sont disponibles dans la présentation.

Améliorations possibles si le séminaire devait être maintenu pour les volées futures :

- Idéalement prévoir la session sur 1h30 à la place d'une heure.
- Trouver une vidéo plus adaptée.

Conclusion :

- Il s'agit d'un bel exemple de collaboration entre les étudiant-es et les enseignant-es qui a demandé un engagement conséquent tant de la part des CEC, que des étudiant-es et des organisateurs-trices.
- Le Dr N. Guinand : les examinateurs-trices ont été agréablement surpris par les bon résultats des étudiant-es à l'examen oral d'ORL (aucun échec à cet examen).
- Le Pr G. Savoldelli remercie Mme Eva Dufeil et la Dre Rieder ainsi que toute les personnes impliquées pour tout le travail fourni.

La présentation détaillée est jointe au procès-verbal.

Présentation des résultats d'examen des AMC de 2^{ème} section

(Dre M. Escher)

La présentation est annexée au procès-verbal.

Examens Master des AMC de 2^{ème} section 2021, volée d'étudiant-es 2019

- Examens oraux en fin de rotation pour les AMC de Dermatologie et ORL
- Examens oraux pendant la période d'examen des mois de mai-juin 2021 pour l'AMC de Neurologie et la Branche Transversale MLE.
- Examens écrits (EAO) pendant la période d'examen des mois de mai-juin 2021 pour les AMC d'Ophtalmologie et UMI ainsi que pour les BT Radiologie et Pathologie.
- QCM et exercices d'application pour la Santé Publique, Santé Globale et MT.

Rappel des règles du plan d'étude :

Les examens de 1ère section doivent être tous réussis. Pas de compensation possible.

Les examens de 2ème sections (AMC/BT) peuvent être compensés pour autant que l'étudiant ait une moyenne supérieure ou égale à 4, sur ses 9 examens et au maximum 3 notes inférieures à 4 sur les 9.

Diffusion des notes :

- Pour les AMC ORL et Dermatologie : à la fin de la rotation de chaque demi-volée.
- Les notes des autres disciplines sont diffusées via les relevés de notes sur le portail de chaque étudiant à la fin de la session d'examen.

Résultats globaux (examens sanctionnels) pour la volée 2019 :

- Aucun-e étudiant-e n'a échoué la session d'examen 2021 (idem en 2019)
- 20 étudiant-es ont échoué à 1 examen (48 en 2019)
- 3 étudiant-es ont échoué à 2 examens (15 en 2019)
- Aucun-e étudiant-e n'a échoué à 3 examens (2 en 2019)

En 2020, tous les examens étaient formatifs.

Discussion :

La constante augmentation des échecs à l'examen de pathologie avec un pic en 2019 semble s'être stabilisée. Cette année, à la demande des étudiant-es un répertoire de pathologie a pu être mis en place une à deux semaines avant l'examen. Il est néanmoins difficile de clairement identifier la/les raisons de cette amélioration.

Les examens sanctionnels des AMC de 1^{ère} section, transformés en 2020 en examens formatifs pourront être réutilisés comme examens d'entraînement. La mise en pratique sera sous la responsabilité des responsables d'AMC.

Remarque du Pr Assal : lors de l'examen de neurologie, certain-es étudiant-es se sont plaints d'avoir été interrogé sur des sujets d'examen jugés hors-champs.

Le Dr Andres, responsable de l'AMC Chirurgie mentionne des remarques similaires durant l'examen de chirurgie.

L'AMC de Psychiatrie pourrait rencontrer le même problème, le Pr Huguelet informe que l'examen de psychiatrie comporte des objectifs de sémiologie psychiatrique enseignés en Bachelor.

La Dre Escher rappelle que le champ des examens regroupe l'ensemble des connaissances acquises tout au long du programme d'étude, l'objectif est de faire réfléchir les étudiant-es sur un problème donné.

Divers

Participation aux séances du bureau Master élargi et du comité Master : validation des heures de participation

- Un forfait global sera attribué à l'ensemble des membres du comité Master pour leur participation aux séances du bureau et du comité Master de l'année académique 2020-2021.

Election des délégué-es de volée pour l'année académique 2021-2022

- Les élections sont prévues à la fin de la semaine prochaine (fin septembre 2021).

La prochaine séance du comité Master aura lieu le vendredi 22 octobre 2021, à 12h30.

Professeur Georges Savoldelli
Responsable du Programme Master